

**UN CHOIX A FAIRE**

DISCOURS DE  
S.E. M. JUAN ANTONIO SAMARANCH

**P**ermettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à Lausanne, notre capitale olympique, qui abrite le siège du CIO depuis 70 ans maintenant.

Il y a 5 mois, lors de notre session régulière de Los Angeles, à l'occasion des Jeux de la XXII<sup>e</sup> Olympiade, nous décidions de nous retrouver ici pour la première session extraordinaire de l'histoire du Comité International Olympique. C'est donc la troisième fois que nous nous retrouvons cette année en session, après Sarajevo et Los Angeles. Notre commission exécutive se sera pour sa part réunie cinq fois cette année. Nous aurons tenu environ 70 réunions de commissions, et un symposium international sur les problèmes de télévision. Je crois pouvoir dire ainsi que 1984 restera dans les annales comme une année exceptionnelle à cet égard. C'est la preuve, la démonstration, que le Mouvement olympique travaille véritablement en équipe.

**UNE DYNAMIQUE PROPRE**

Quelles sont donc les raisons de cette activité intense ? Comme en 1976, comme en 1980, ce sont les tentatives des uns et des autres d'utiliser le mouvement sportif ou les Jeux Olympiques à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été créés. Les très graves difficultés qui ont surgi quelques semaines avant les derniers Jeux nous ont fourni une fois de plus l'occasion de démontrer notre unité et notre foi en l'avenir. Le très grand et incontestable succès des Jeux de la XXIII<sup>e</sup> Olympiade à Los Angeles est un résultat dont nous pouvons à bon droit être tous fiers. Nous avons démontré une fois de plus dans des conditions difficiles que le Mouvement olympique suivait sa propre dynamique.

Je crois utile de rappeler à ce sujet que l'une des caractéristiques principales du Comité International Olympique et son originalité la plus marquante est sans doute l'élément primordial de ce succès et des victoires successives qu'il a remportées depuis sa création, sur les guerres, les conflits, les tensions, les oppositions politiques ou les



appétits de toutes sortes. Je veux parler ici, vous l'aurez compris, de sa composition singulière et de son recrutement particulier.

Le Comité International Olympique a été créé par notre fondateur pour appliquer et préserver les principes du Mouvement olympique. Sa composition, sa structure, ont été conçues pour éviter qu'il ne succombe aux pièges dans lesquels se sont finalement enlisées la plupart des organisations internationales intergouvernementales. Notre indépendance, de toute évidence, est le garant de notre pérennité. Elle est aussi la meilleure arme dont nous puissions disposer pour résister victorieusement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, aux tentations et pressions de tous ordres qui se sont exercées sur



nous et qui, soyez-en persuadés, continueront de s'exercer. C'est grâce à notre mode particulier de recrutement que nous pouvons revendiquer le titre d'une des plus anciennes organisations internationales. Vous ne serez pas étonnés en conséquence que nous souhaitions le conserver, tout en nous efforçant peu à peu d'élargir notre représentation pour y intégrer les éléments nouveaux qui se sont joints à l'Olympisme conquérant.

Cette indépendance d'esprit dont nous avons su faire preuve jusque là, nous allons de nouveau l'exercer ici pour tenter de résoudre le problème auquel nous sommes confrontés. Nous n'avons pas voulu réagir à chaud à Los Angeles, préférant le calme et la neutralité de notre terre d'accueil. Nous

ne sommes venus ici que dans le seul souci de tirer les enseignements de nos expériences et de construire avec elles un avenir plus sûr et plus fort pour le mouvement dont nous avons la charge.

### **LE MANQUEMENT AU DEVOIR**

Plus particulièrement depuis les trois dernières Olympiades, des Comités Nationaux Olympiques pour des raisons diverses décident de ne pas prendre part aux Jeux Olympiques.

Nous devons reconnaître que, dans la lettre, ils sont dans leur droit. Rien dans la « Charte Olympique » ne les contraint à participer.

En agissant ainsi, ils vont pourtant à l'encontre de l'esprit de cette même « Charte Olympique » et le Comité International Olympique est donc fondé à les critiquer. Il est donc de notre devoir de rappeler à ces membres de notre famille qu'ils ont été créés par Pierre de Coubertin pour précisément faciliter et préparer la participation des athlètes aux Jeux Olympiques ainsi qu'aux manifestations patronnées par le CIO. Leur but premier et essentiel, tel que défini par notre « Charte Olympique », est toujours le même : organiser et assurer la représentation de leur pays aux Jeux, offrir à leurs athlètes les meilleures conditions de participation possibles, et concrétiser ainsi les buts du Mouvement olympique.

Refuser de participer aux Jeux Olympiques ou ne pas tout tenter pour y prendre part, c'est donc ne pas suivre l'esprit olympique, c'est manquer au devoir fondamental fixé à chaque CNO.

Adopter une telle attitude est cependant extrêmement dangereux. Vis-à-vis de l'équité sportive tout d'abord, puisque cela revient à interdire à ses athlètes de se mesurer à leurs rivaux du monde entier dans une compétition de prestige qui ne se présente qu'une fois tous les quatre ans.

Vis-à-vis de son public ensuite, car il est ainsi privé des exploits réalisés au cours des Jeux, et perd une occasion de rapprochement avec le reste du monde.

Vis-à-vis du Mouvement sportif lui-même enfin, car c'est se mettre volontairement à l'écart d'un certain nombre de décisions, de réunions, c'est s'exclure soi-même de certaines instances, c'est risquer de remettre en question son influence ou sa participation dans les organes dirigeants du mouvement sportif. La sanction dans tous ces cas est immédiate et probablement irrémédiable.

A cette faute vient s'ajouter l'erreur lorsqu'on prétend avoir pris sa décision au nom d'une lecture

scrupuleuse de la « Charte Olympique ». Dois-je ici rappeler que le rôle premier du Comité International Olympique est de veiller au bon respect et à l'interprétation de la « Charte Olympique »? Nul ne peut s'arroger ce droit sans manquer aux autres règles de notre Mouvement.

### AJUSTEMENTS PÉRIODIQUES

Certes, nous savons bien que des règles, quelles qu'elles soient, sont souvent imparfaites et laissent beaucoup de place à l'amélioration. A chacune de nos sessions nous en donnons la preuve en tentant patiemment et prudemment de les améliorer. Nous avons d'ailleurs toujours demandé à cet égard la coopération, les avis et les conseils des autres membres de notre famille, et adopté bien souvent leurs recommandations, lorsque nous étions sûrs qu'elles seraient bénéfiques pour l'ensemble du Mouvement. Mais nous avons su garder notre indépendance de jugement, gage de notre longévité et de notre adaptation.

C'est cette indépendance que nous devons préserver et renforcer. Nous ne devons céder à aucune pression, fut-elle interne, qui l'aliénerait. Nous nous sommes battus sur ce principe pour que les Jeux aient lieu à Moscou en 1980. Nous en avons fait de même pour Los Angeles en 1984. Nous en ferons autant pour que les Jeux de la XXIV<sup>e</sup> Olympiade se déroulent comme prévu à Séoul en 1988. Nous n'en demandons pas moins aux CNO et aux FI de nous aider à choisir le site des Jeux suivants par leurs conseils et leurs avis, comme ils l'ont fait avec leur avis favorable pour Séoul en 1981. Je voudrais d'ailleurs profiter de cette occasion pour remercier publiquement les Fédérations Internationales et l'Assemblée des Comités Nationaux Olympiques pour le soutien et l'appui sans faille qu'ils ont marqués à l'égard de la célébration des Jeux Olympiques de 1988 à Séoul. Le document adopté récemment par l'ACNO en présence de 152 CNO et appelé « Déclaration de Mexico » est très clair à cet égard et nous apportera une riche matière à réflexion pour nos débats ici.

Ces éléments viennent s'ajouter à la masse impressionnante d'observations, d'avis et d'opinions que les propres membres du CIO ont échangés tout au long des derniers mois. Je crois que jamais le CIO dans son histoire n'a pu compter sur une contribution aussi riche et essentielle de ses membres. Vous avez su comprendre que l'heure

était venue pour nous de procéder à l'un de ces ajustements périodiques dont le Mouvement olympique est coutumier et qui lui ont permis de s'adapter régulièrement aux conditions changeantes du monde qui l'entourait. La tâche la plus difficile qui nous attend maintenant sera de déceler parmi toutes les propositions qui sont devant nous, les plus aptes à nous faire faire ce pas en avant que nous attendons tous.

Il est un autre facteur que chacun doit garder présent à l'esprit : j'ai dit tout à l'heure la fierté que le CIO tirait de son recrutement et de son fonctionnement original. Mais ce sont les membres du CIO et eux seuls qui garantissent ce fonctionnement et cette indépendance d'esprit en respectant fidèlement les engagements qu'ils ont acceptés au moment de leur élection et le serment qu'ils ont prêté devant leurs pairs. Ce n'est qu'à cette condition, primordiale et vitale, ce n'est que si nos membres n'oublient pas leurs obligations envers notre organisation et envers l'ensemble du Mouve-



---

---

ment olympique que nous pourrons espérer conserver cette fierté et cette unicité.

La contribution des Fédérations Internationales et des Comités Nationaux Olympiques à ce processus sera particulièrement sensible et je suis heureux de saluer ici la présence des présidents et secrétaires généraux de leurs associations respectives. Ils auront ainsi l'occasion d'exprimer devant la session du CIO l'opinion de leurs organisations et je ne doute pas que nous saurons en tenir compte.

Toute cette affaire tend à démontrer avec éclat que le Mouvement olympique, loin d'être un organisme figé et vieilli, est au contraire bien vivant et en constante évolution. La nature même des reproches qui nous sont faits de divers côtés nous rassure : allant à la fois trop vite et trop lentement, sacrifiant trop au modernisme tout en étant d'irréductibles conservateurs me semblent relever d'une gymnastique de l'esprit suffisamment alerte pour qu'on soit rassuré sur la bonne santé de notre Mouvement.

## **MERCI A LA SUISSE, A LAUSANNE**

Cette santé, Monsieur le Président de la Confédération, votre pays hospitalier la goûte pleinement, la ville de Lausanne plus particulièrement. N'avons-nous pas été la cause ici même d'une certaine agitation due aux craintes que certains nourrissaient de voir le CIO imposer sa loi à la commune qui l'hébergeait. Vous savez comment ces craintes se sont évanouies devant notre ferme décision de dialogue et d'ouverture. Le compromis est une vertu que l'on prête volontiers à la Suisse. En l'occurrence, nous n'avons pas eu besoin d'y recourir, car, comme je l'avais annoncé dès l'origine, le CIO n'entendait pas aller à l'encontre des volontés du peuple lausannois. Cette volonté bien comprise, il nous a été facile de trouver un terrain d'entente. Dans quelques mois, les nouveaux bâtiments du siège du Comité International Olympique pourront vous accueillir à Vidy à l'occasion de notre 91<sup>e</sup> Session en 1986 et de l'élection des villes hôtes des Jeux Olympiques en 1992.

L'achèvement des travaux en cours, Monsieur le Syndic, scellera plus fort que jamais les liens qui se sont tissés depuis soixante-dix ans entre Lausanne et le CIO et qui ont si bien su faire mériter à votre ville le qualificatif d'« Olympique ». Permettez-moi ici de vous en remercier une fois de plus publiquement et de me faire l'interprète de tout notre mouvement pour remercier vos concitoyens de leur hospitalité et de leur compréhension. Nulle part plus qu'ici nous n'aurions su trouver le calme et la sérénité indispensables aux travaux qui vont s'ouvrir.

Merci enfin au Comité Olympique Suisse et en premier lieu à son président, pour leur accueil et leur disponibilité. En vérité, il n'était pas difficile pour le CIO d'organiser une telle session extraordinaire en quelques semaines avec l'aide et le soutien des autorités suisses et lausannoises. Notre gratitude leur est acquise.

Mes amis, toutes les conditions pour un travail fructueux sont réunies. Le résultat ne dépend que de nous, de notre volonté de trouver la meilleure voie pour l'avenir, et non de ressasser le passé. Plus personne ne peut nous aider; c'est à la fois notre orgueil et notre faiblesse, comme c'est celle de tout être humain au moment du choix : faisons ce choix honnêtement, en toute sincérité, et nous aurons rempli notre devoir.

